

Le quorum étant atteint, le Président a ouvert la séance :

1 – PV du CTL du 16 avril 2018 : approuvé à l'unanimité

2 – Le transfert de la mission d'expertise du PCE vers la Direction et vers les SIE : L'objectif de la Direction étant de cibler le travail du PCE sur la programmation du contrôle fiscal, et compte tenu des nouveaux indicateurs en la matière depuis fin 2017, il a été retenu de retirer des missions au PCE, à savoir :

- les questions complexes, restitutions de créances, éventuels rescrits, demandes de remboursement de crédit de TVA supérieures à certains seuils : traités par la division des affaires juridiques (DAJ) du PGF ;
- les demandes de remboursement de crédit de TVA inférieurs à un certain seuil : automatiquement remboursés par les SIE et contrôlés a posteriori par le PCE. Le pôle restera compétent pour traiter les demandes de remboursement de crédit de TVA répondant à certains critères.

Ce transfert de missions s'accompagne d'un emploi de cadre A. Il nous a été indiqué que le cadre B, détaché en sur-effectif, serait maintenu au PCE jusqu'au prochain mouvement. La Direction estime que le double examen qui s'effectue actuellement est redondant et sans réelle efficacité en termes de contrôle fiscal.

Le Directeur estime que le E de PCE (Expertise) avait de toute manière perdu son sens car y sont affectés des non-experts !! Les collègues du PCE apprécieront.

Ont également été évoqués les problématiques de poly-compétence demandée aux agents de la DAJ (il n'y a plus de référents spécialistes en matière fiscale), ainsi que la sous-dotation en termes de personnel depuis la création du pôle juridictionnel.

Vote : FO s'est abstenu. CGT et SOLIDAIRES ont voté CONTRE.

3 – La création d'une cellule AVISIR au sein du SIE de POITIERS :

Il s'agit du regroupement au 1<sup>er</sup> septembre 2018 au sein du SIE de POITIERS du traitement de l'ensemble des AVISIRS (création, modification et cession d'entreprises) et des mises à jours des locaux y afférentes de l'ensemble du département. Cette organisation est transparente pour l'utilisateur, car les questionnaires éventuels qui lui sont envoyés le sont avec l'en-tête du SIE « exportateur ». Pour justifier cette mesure, le Directeur nous a indiqué que cette pratique était répandue dans d'autres départements. Voilà comme de bons moutons de Panurge !

Le SIE de POITIERS traite actuellement environ 70 % des AVISIRS du département pour 4 emplois de catégorie C et le renfort de cadres B (et de l'encadrement A), les 30 % restant sont répartis entre CHATELLERAULT et MONTMORILLON. La cellule créée au 1<sup>er</sup> septembre ne sera constituée que de 4 emplois de catégorie C et 2 emplois de catégorie B, pour traiter les 12 000 AVISIRS du département, il est largement sous-doté. Le pôle sera également « isolé » des actuels IFU. Nous avons déploré également l'absence de renfort sur la gestion des stocks des SIE « exportateurs » avec la période estivale, notamment à CHATELLERAULT. Il nous a été répondu que les stocks seront absorbés par POITIERS. La création de ce pôle n'est ni plus ni moins que les prémices du futur SIE départemental.

Vote : CONTRE unanime (un CTL est de nouveau convoqué le 2 juillet 2018 sur ce point).

4 – Modification des horaires d'ouverture au public du site de Slovénie :

La fiche présentée pour nous justifier cette mesure est remplie de « maladroites ». Il nous est indiqué de manière erronée d'abord que la demande émane des agents du SIP. Hors les agents du SIP ont simplement demandé des plages horaires de coupure du téléphone pour pouvoir exécuter leurs autres missions, et notamment le vendredi après-midi lorsque le site est fermé au public. Le Directeur a souhaité répondre favorablement à leur demande mais en proposant la mise en place d'un répondeur invitant les usagers à laisser leurs coordonnées afin d'être rappelés le lundi suivant, ce que les agents refusent légitimement.

En réalité, la modification des horaires découle avant tout d'un problème de téléphone, et ça ce n'est pas dans la fiche. Pour pallier aux problèmes de téléphone au SIP, le Directeur souhaite acquérir un appareil permettant de connaître l'état du trafic, la durée des appels, leur sujet, ... et investir dans des nouveaux « Autocom » permettant de mieux rediriger les appels. Nous lui avons rappelé qu'un robot ne remplacera jamais un véritable standardiste. Et qu'il serait judicieux de remplacer le standardiste actuel lors de ces légitimes congés, plutôt que de dépenser encore de l'argent public inutilement dans un appareil de mesures.

Nous avons également fait remarquer que l'objet principal de la fiche n'y figurait pas, à savoir la baisse de l'amplitude horaire d'ouverture au public : de 25h hebdomadaires à 23h15, ce qui est dommageable pour un centre des finances publiques aussi important que le site de Slovénie (accueils pour le SIP, le SIE, le SPF et le SPE enregistrement, le cadastre). Le directeur s'est félicité de la baisse de la fréquentation lors de la campagne déclarative (-6 % pour le département), et estime que plus on restera ouvert, plus on aura de fréquentations.

Oui c'est sur, les usagers voient de la lumière, donc ils rentrent, ils n'ont certainement pas besoin de nos services ! Les nouveaux horaires proposés :

lundi mercredi jeudi 8h45 – 11h45 et 13h15 – 16h ; et mardi et vendredi 8h45 - 11h45

Quant au téléphone, un message invitera les usagers à rappeler ultérieurement aux heures d'ouverture du public.

Vote : FO et GT ont voté CONTRE. SOLIDAIRES s'est abstenu

5 – Information sur le télétravail : 11 candidats retenus pour cette phase d'expérimentation (2 A+, 3 A, 4B et 2 C). Après 3 mois de fonctionnement, le retour des agents est plutôt positif, avec une amélioration générale de la conciliation vie privée et vie professionnelle. Il a été rappelé que les frais de fonctionnement (électricité, téléphone, chauffage, mobiliers, sanitaires, ...) ne sont pas remboursés par l'administration et sont à la charge de l'agent. Seuls le matériel informatique et la clé réseau sont fournis (coût environ 300 à 400 € par agent). Si d'autres agents souhaitent candidater, c'est possible.

6 – Tableau de bord de veille sociale 2017 :

Il est difficile de tirer des conclusions des tableaux présentés, qui le sont par grande catégorie de service. Pour le département, la moyenne d'âge du département diminue (51,3 ans à 50,7 ans). Les arrêts maladies de courte durée, les congés longue maladie (CLM) et les congés longue durée (CLD) sont en augmentation entre 2016 et 2017 de +6,63 % et +17,15 %. Dans le même temps, les emplois non pourvus sont passés de 32 à 64 en 2017.

7 – Convention entre La poste et la DDFIP sur la mise en place de maisons de service au public signée le 11 juin 2018. Des agents de La Poste vont être formés par un cadre A+ pour apporter des renseignements généraux aux usagers et pour les aider à se connecter au espace personnel, gratuitement. Pour toutes questions fiscales et personnelles, les usagers seront invités à contacter leur SIP. Il s'agit clairement de 10 pages de communication, prémices du nouveau service d'aide à la déclaration d'impôt payant qui sera mis en place l'an prochain par La Poste. Ces maisons de service au public verront le jour à COUHE, MONTS-SUR-GUESNES, AVAILLES LIMOUZINE, LES TROIS MOUTIERS et VENDEUVRE DU POITOU (ST MARTIN LA PALLU).

8 – Point sur la situation budgétaire – BOP 156 :

Sur les 2,018 millions d'€ de budget, le taux d'engagement est de 52 % au 31/05/2018 (alors qu'il était de 75 % à la même époque en 2017). Il est à noter la forte réduction des dépenses d'affranchissement (de 426 116 € à 200 119 €). En moyenne par mois, le nombre de plis est passé de 371 000 à 208 000.

QUESTIONS DIVERSES :

La situation préoccupante du SIE de CHATELLERAULT a de nouveau été évoquée. Il nous a été indiqué qu'un intérim allait être mis en place rapidement dès le départ en retraite du responsable et en attendant l'arrivée de son remplaçant, et que des renforts supplémentaires seront déployés (réunion le 4 juillet entre l'encadrement du SIE et la direction).

**Vos élus en CTL** : Maryse METAIS, Thierry PREVOSTEL, Véronique LANGLAY

Nommée experte : Amélie BARDET

*N'hésitez à consulter notre site: <http://www.fo-ddfip-sd.fr/086/>*